



Association DEPJ3F

11, Rue Titon - 75011 PARIS

<https://www.3figures.org>

Reconnue d'utilité générale



Petits Laboratoires
d'Empathie

Organisme de formation

N° SIRET : 82349656700012

Code NAF : 9499Z

N° déclaration d'activité : 1175560787

Association Loi 1901

Non assujettie à la TVA (article 261-7 du CGI)

Conditions d'animation du Jeu des Trois Figures exigées pour l'année de la formation

Nous vous remercions de lire attentivement les recommandations ci-dessous pour prévoir l'animation d'un groupe de Jeu des Trois Figures durant toute l'année de votre formation dans les conditions attendues.

Un minimum de 18-20 séances d'animation est requis pour valider la formation d'animateur J3F (10-12 séances pour les Ateliers 3 Figures Lycée).

A partir de là plusieurs solutions s'offrent à vous :

1. La situation idéale est l'animation hebdomadaire :

- Soit avec une demi-classe : viser un minimum de 18-20 séances pour l'année scolaire (10-12 séances pour les lycéens)**
- Soit avec deux demi-classes : viser un minimum de 12 à 15 séances par groupe pour l'année scolaire (10-12 séances par groupe pour les lycéens)**

C'est dans ces conditions que Jeu des Trois Figures a été expérimenté et a montré ses effets bénéfiques. C'est dans ces conditions que vous observerez le mieux l'évolution de la dynamique groupale, et les effets bénéfiques pour le groupe et pour les enfants. C'est dans ces conditions que votre pratique vous apparaîtra par conséquent la plus intéressante et la plus gratifiante.

2. Eventuellement, il est possible d'animer le groupe avec deux demi-classes alternativement (c'est-à-dire que chaque demi-classe fait le J3F une fois toutes les deux semaines, ou une demi-classe le fait pendant la première moitié de l'année et l'autre pendant la deuxième moitié de l'année).

A ce moment-là, vous devez veiller à ce que chaque groupe bénéficie au moins de 12 à 15 séances dans l'année (12 séances est vraiment un minimum), sans quoi vous ne pourrez pas observer l'évolution de

la dynamique groupale, ni les effets bénéfiques sur le groupe et les enfants, et votre expérience n'aura pas la richesse que vous pouvez en escompter. Pour les lycéens, chaque groupe doit bénéficier d'une douzaine de séances (10 minimum).

ATTENTION : Animer un seul groupe tous les 15 jours ne permet pas de valider la formation : un minimum de 20 séances étant requis, en commençant vers la Toussaint, l'animation une fois tous les 15 jours ne permet pas de les atteindre. Donc si vous animez un seul groupe, il faut que ce soit à une fréquence plus importante (idéalement chaque semaine / cf. point 1).

Pour les personnes travaillant en centres ou en institutions de soin, un rythme hebdomadaire est nécessaire pour installer le travail dans une continuité (au moins 20 séances sur l'année). En revanche les groupes peuvent être un peu moins importants en nombre. Avec des enfants ayant des difficultés ou des troubles particuliers, un groupe de 15 est évidemment excessif. Avec moins de 8 enfants, on peine à l'inverse à établir une bonne dynamique groupale.

Enfin pour les stagiaires qui poursuivront par une seconde année pour devenir formateurs, il est demandé qu'ils prennent un groupe de futurs animateurs en formation et ils seront supervisés sur leur pratique de formateurs.

Nous vous remercions de bien prendre en compte ces recommandations et restons bien sûr à votre disposition pour toute question que vous vous poseriez.

L'équipe de formation DEPJ3F